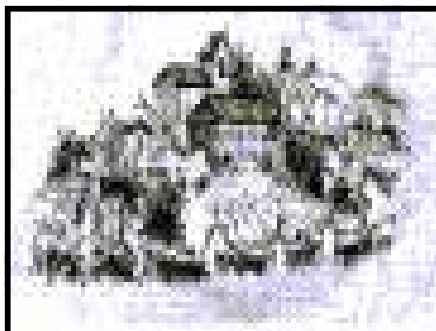


Le petit saint-montais

*Tombé dans la mare,
ne tords pas ta che-
mise avant d'avoir
atteint la terre ferme.*

Proverbe africain



Trimestriel
Foyer Rural
SAINT-MONT
N° 34
Hiver 2003/2004

Éditorial

Nous voilà presque arrivés ...au bout de l'an, bien sûr !

Encore une année riche en événements, en festivités. Le foyer rural a participé en 2003 à l'animation de Saint-Mont et continuera à le faire en 2004.

Ce journal fait le point sur les différentes fêtes programmées par les associations, sur les rendez-vous à ne pas rater, le premier étant, bien sûr, le réveillon du jour de l'an qui se déroulera au foyer.

Alors à celles et à ceux qui n'hésitent pas à donner de leur temps, à s'investir pour que Saint-Mont reste un lieu où il fait bon vivre, le foyer rural présente ses meilleurs vœux pour 2004.

Bonne année à toutes et à tous et bonne lecture ...

Le Président du Foyer Rural,

Michel PETIT

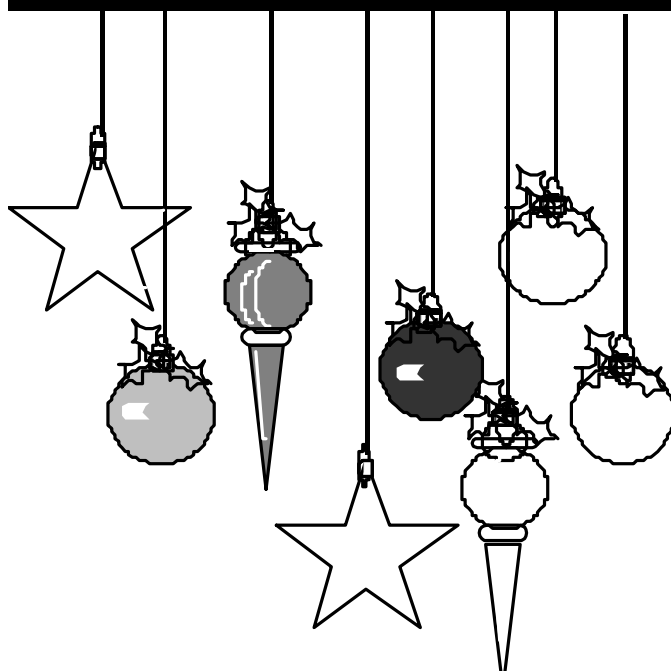
Achetez votre carte 2003/2004 !

Elle vous donne droit au *petit saint-montais*. Un membre du foyer vous la proposera ou vous pourrez l'acheter chez Bernadette BOUEILH.

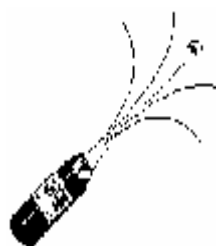
Au sommaire

Lire, en pages centrales, le programme des festivités, les rubriques locales, les dernières nouvelles du village, les comptes rendus du conseil municipal.....

Joyeuses fêtes



Vœux du maire



Le maire vous présentera ses vœux au foyer, à partir de 15h00, le :

Dimanche 4 janvier 2004.

Vous êtes tous cordialement invités.



Et si vous fêtiez le
changement d'année à
SAINT-MONT ?

La vie du village

Nouvelles en bref de A à Z

Actions sociales : la permanence en maison des associations change de jour. Les bénévoles vous donnent rendez-vous :

le jeudi matin de 10h à 12h.

Le projet de transport des personnes âgées ou à mobilité réduite avance à grands pas et 2004 devrait être l'année de sa mise en place.

Enfin, dernier point, une boîte à idées est mise en place à la salle des associations. Un souhait, un vœu, une remarque, une réflexion : n'hésitez pas, cette boîte les attend.

Collectif des citoyens: les saint-montais s'inquiètent pour la qualité de leur vie dans la commune. Une entreprise (la distillerie) fait l'objet d'une attention toute particulière et ses nuisances sont étudiées et dénoncées, si besoin est. Des saint-montais écrivent et agissent pour que cesse la pollution. Un article fera le point, dans le numéro suivant, photos à l'appui, sur ce grave sujet.

Gaz naturel : l'attente qui nous permettait d'espérer l'arrivée de cette précieuse source d'énergie à Saint-Mont, vient d'être brisée par l'envoi d'une lettre. Gaz de France nous in-

forme que, suite à une étude réalisée sur le nombre de clients potentiels, il ne raccordera pas la commune au réseau de gaz naturel. Le marché ne les intéresse pas.

Domage, nous le regrettons vraiment car c'est la source d'énergie la moins chère.

Ligne Haut Débit: France Telecom a accusé réception de l'envoi recommandé des différentes pétitions reçues. Il s'avère que notre pétition a peut être produit des effets. En effet, un système de relais sans fil (WiFi) pourrait être installé depuis Riscle. Cela permettrait aux saint-montais de recevoir l'ADSL via une antenne. Des essais doivent avoir lieu dans la semaine du 15 au 21 décembre 2003. Nous verrons s'ils sont concluants. D'ores et déjà, un fournisseur d'accès à Internet (FREE) propose la télé haut débit avec une centaine de chaînes disponibles ..(voir l'article en page 4).

Poubelles : elles sont, dans certains quartiers, des verrues greffées dans le paysage, des verrues inesthétiques. Il faut trouver une solution : le dépôt, face au château d'eau, doit trouver un autre emplacement. Trop de gens, extérieurs à la commune, en profitent pour se débarrasser de toutes sortes de déchets. Un peintre a été surpris en train d'abandonner des pots de peinture vides ! Quelle image donnons-nous de notre commune ? Il faut organiser une réflexion collective pour qu'une solution définitive soit trouvée pour tous les dépôts qui posent problème. Alors, alertons la municipalité et demandons-lui d'organiser un débat public pour résoudre ce problème. Que 2004 soit l'année où les poubelles ne poseront plus problème !

Les nouvelles du village

Journée du Souvenir du 11 Novembre

Comme à l'accoutumée, le conseil municipal et les enfants des écoles maternelles et primaires se sont rassemblés devant le foyer avant de se rendre au monument aux morts. La population saint-montaise s'est jointe à la commémoration du quatre-vingt-cinquième anniversaire de l'armistice de la Première Guerre Mondiale 1914 - 1918. Le maire a donné lecture d'un message du ministre des anciens combattants. Après une minute de silence, les enfants accompagnés de Chantal Petit, font l'appel des habitants morts pour la patrie et déposent leur bouquet de fleurs. Le maire remerciait la population et conviait tout le monde à un vin d'honneur servi au foyer. Remercions tous ces enfants qui perpétuent le souvenir des personnes mortes pour leur patrie.

Travaux du monastère

D'importants travaux ont été entrepris au monastère pour remettre en état l'aile qui est attenante à l'église. En ce moment la charpente prend tournure avec deux belles cheminées. Quand les travaux seront terminés ce château aura belle allure et retrouvera sa prestance d'antan. Mais pour réaliser ces tra-

vaux, l'entreprise avec son gros matériel et ses nombreux matériaux **se sont tout simplement installés sur la place de l'église en ignorant bien naturellement l'environnement. Bref, tout a été saccagé.** Le magnifique laurier a été coupé, la haie d'arbres d'ornement n'existe plus. C'est un tas de gravas, de sable, de madriers qui la remplace. Les plantes qui longeaient le mur (cannas, vendangeuses, marguerites, dahlias) n'existent plus. L'herbe est recouverte de sciure et de palettes, et probablement de ciment.

David, notre employé communal, et la commission fleurs avaient remis en état ces abords de l'église. Quand tout est en état et entretenu, des travaux au monastère sont entrepris ; tous nos efforts sont remis en cause. Car, si nous avions été prévenu des travaux, nous aurions pu au moins sauver les arbustes. La dernière fois, la pelouse devait être remise en état mais c'est du ciment que nous avons retrouvé.

Cette fois-ci, à quoi faut-il s'attendre ?

Il faut être gentil mais il ne faut pas dépasser les limites de la convenance et surtout profiter de la situation.

Il n'y a pas que les plantes qui souffrent. La route subit des dégradations et, notamment, le devant de l'église : le goudron commence à s'enfoncer à cause de ces

gros engins qui y travaillent ! Dommage que les chemins qui appartiennent au monastère ne soient pas empruntés.

Comment sera le devant de l'église pour la grande fête du mois de mars ?

Nous avons du mal à croire que tout sera remis en ordre et l'herbe repoussée.

Qui va payer ces dégâts ?

Josette Courtade.



Défense de stationner

Trop, c'est trop !

Les voitures des parents qui déposent ou viennent chercher leurs enfants stationnent à l'emplacement des cars de ramassage. Aussi, le conseil municipal a décidé de mettre des panneaux, de matérialiser une zone d'arrêt pour autobus et le stationnement sera interdit. Une délibération sera prise en communauté de communes et les contrevenants s'exposeront à une amende.

Respectons nos enfants, ne stationnons plus devant le foyer. Soyons des citoyens responsables !

L'ADSL à Saint-Mont

Voilà ce à quoi peut servir votre prise téléphonique qui reçoit l'ADSL dans un futur proche ...

Web, téléphone, TV : à chacun son canal

Tout comme les décodeurs TV/ADSL que dévoileront prochainement les concurrents de Free, la Freebox répartit la bande passante ADSL en plusieurs canaux virtuels. Le premier est réservé à la téléphonie, 64 petits kilobits suffisant à assurer une qualité d'écoute correcte. Un deuxième canal sert à la réception de la télé et de sa bande son. Cette fois, la vidéo au format Mpeg-2 engloutit 3,5 Mbits. Enfin, l'accès à l'Internet occupe un troisième canal virtuel, de 2 Mbits chez Free (ci-contre, vous remarquerez qu'on peut brancher son ordinateur en Ethernet ou en USB, au choix). Si la Freebox est capable de supporter un tel flux, c'est que la technologie ADSL utilisée ici promet un débit maximal de 8 mégabits. Et concrètement, avec la Freebox, on peut donc regarder un film sur la télé, télécharger de gros fichiers sur son PC, papoter dans le combiné téléphonique branché sur la Freebox, recevoir un fax via un télécopieur directement relié à la prise téléphonique... le tout en même temps, et sans qu'un usage n'empiète sur la bande passante réservée à un



A l'arrière de la Freebox, des prises spéciales sont prévues pour le branchement de chaque appareil. A droite, la fiche xDSL est reliée à la prise téléphonique murale, dans laquelle est glissé l'indispensable filtre ADSL.

autre ! Une formidable promesse qu'il conviendra de vérifier en pratique. Pour le cas où, Free a quand même fixé des priorités : le canal de la ligne téléphonique est privilégié, suivi par celui de la télé.

Fête du Saint-Mont

Les associations se sont réunies ce vendredi 5 décembre 2003 à la maison des associations. Il s'agissait d'arrêter le programme de cette grande manifestation qui doit se tenir les :

26, 27 et 28 mars 2004.

Sandrine Couture a présenté les grandes lignes de ce rendez-vous incontournable des amoureux du vin et de la région.

Le foyer rural, qui pilote l'ensemble des activités, prévoit deux grandes journées d'animation :

- le samedi : repas au village le midi (sur la place et la promenade) avec des repas tout canard, repas au foyer le soir avec animation musicale.
- le dimanche : deux repas - un au foyer

4

(menu identique au samedi soir) et un au village (formule à définir : sandwiches ? poule au pot ? ...)

Il est prévu que les équipes soient costumées et un appel à toutes les bonnes volontés est lancé. Il faudra récupérer des vieux draps blancs, du tissu et surtout se mobiliser dès janvier pour confectionner des vêtements (homme et femme). Le thème retenu est celui du Moyen-Age. Claude et Jacotte se proposent d'animer cet atelier couture qui s'installera dans la maison des associations. Françoise propose, comme chaque année, une ferme vivante et donc l'aménagement de parcs dans le village. Le foyer rural propose au syndicat de Plaimont

d'échanger le site « Maison du syndicat » contre le site « Maison des associations » pour pouvoir interdire l'accès à tous les véhicules. Le village doit rester piéton durant ces deux jours.

Toutes les idées sont encore recevables. Profitez de la boîte à idées installée en salle des associations !

Saint-Sylvestre

Venez fêter 2004 au foyer de SAINT-MONT. Avec sa formule tout compris, venez vous amuser de 21h00 jusqu'à l'aube.

Inscrivez-vous avant le 21 décembre au :

05 62 69 65 03 ou
05 62 69 64 77.

En direct du conseil municipal

Mardi 7 octobre 2003

Voirie :

Il est nécessaire de prévoir les travaux que l'on veut programmer sur le budget 2004 de l'intercommunalité. Il faut savoir que le budget « Investissement » pour la commune de Saint-Mont est de 21 000 € et le budget « fonctionnement » est de 4 000 €. Nous proposons la réfection de la voie communale n°1 (du lotissement au château d'eau), le chemin de La Manive et la partie arrière du Foyer (il faut faire le nécessaire afin de remédier aux arrivées d'eau).

Subvention :

La subvention de 30 % sur les travaux de la réserve d'eau a été versée. Mais la subvention pour l'aménagement des fenêtres et des portes a été refusée.

Poubelles au château d'eau :

Ces poubelles sont très encombrantes et malsaines. Nous nous efforçons de trouver une solution afin de ne pénaliser aucun riverain. Il n'est pas question de les mettre devant le lotissement comme le suggèrent de nombreuses personnes. Il n'y a pas de possibilité d'enlèvement de porte à porte puisque ce n'est pas dans l'agglomération. Beaucoup de personnes étrangères en profitent pour déposer leurs ordures n'importe comment. Des gens de Saint Mont le font aussi, alors que des containers dans leur quartier restent presque vides. Les délégués au Sictom et le maire vont essayer de trouver un terrain approprié.

Presbytère :

Il avait été demandé à monsieur le maire de voir un architecte (monsieur Baïonnette) afin de nous faire des propositions suivant des idées que nous lui avons suggérées. Monsieur Baïonnette viendrait la semaine prochaine.

Cimetière :

Un courrier est arrivé en mairie afin de limiter la plantation de cyprès auprès des tombes et

contre les murs. Une autre personne s'est plaint de voir la concession qu'il avait achetée disparaître chez une autre personne. Une grande discussion s'instaure afin de remettre de l'ordre et ne pas faire n'importe quoi. Si on ne sait pas, il faut poser des questions aux anciens.

Il en résulte qu'il va être établi un plan du cimetière. La première journée sera le lundi 13 octobre avec monsieur le maire, Ghislaine Damblat, Sébastien Faure, Jacques Dubos, Nathalie Laporte, David Renaud. Il sera demandé à Jean Jégun de venir les conseiller.

les Cyprès : beaucoup d'entre eux sont très hauts et risquent de faire des dégâts. Il est demandé au maire de faire établir une étude pour couper les plus dangereux et élaguer les autres.

le mur : Jean-Pierre Jégun a terminé les travaux du mur. Ce dernier sera crépi dans les prochains jours. Nous le remercions pour avoir terminé les travaux avant Toussaint, et aussi pour ce travail effectué à la main, aucune machine ne pouvant l'aider à cet endroit-là.

Questions diverses :

1) Il est demandé des panneaux de limitation de vitesse (50 km/h) pour le chemin du Seignouret. Il ne sera pas donné de suite, car les panneaux ont un coût trop élevé et le chemin n'est pas assez fréquenté.

2) Factures d'eau non payées : Il est demandé à Mme Damblat de continuer à faire des relances. Une solution sera peut être trouvée.

3) Femme de ménage pour la mairie et la maison des associations : Mme Bordez a trouvé un emploi à l'intercommunalité. Donc il sera demandé à Annie Mazoyer si elle veut bien assurer le ménage dans la commune à raison de cinq heures par semaine.

4) Un dossier sécheresse va être fait pour les bâtiments qui ont subi des conséquences désastreuses.

Les travaux se terminent autour de 23h30 et le maire lève la séance.

Rendez-vous est pris pour le mardi 18 novembre 2003 pour un prochain conseil municipal.

En direct du conseil municipal (suite)

Mardi 18 novembre 2003

En ouvrant la séance, monsieur le maire remercie :

- Jean-Louis Labruffe qui, avec l'aide de David, a effectué des travaux au logement du presbytère (avant toit, pose de laine de verre)
- Sébastien Faure pour l'achat du présentoir où sont déposés les dépliants, à la mairie
- Josette Courtade (achat de pensées au monument), Eliane Moratello et Bernadette Boueilh pour avoir planté les fleurs au monument et au foyer (avec des plants issus de leur semis).

Loyers communaux :

Après les travaux qui ont été effectués, monsieur le maire demande de relever les loyers. Après discussion ils seront revalorisés de 2,5 % et la taxe des ordures ménagères sera répercutée à hauteur de 2 € par mois.

Par contre, il est signalé qu'au logement des écoles, des travaux seraient nécessaires au niveau des plafonds. Ils seront programmés lors des grandes vacances scolaires.

Stationnement devant le foyer :

De nombreux problèmes ont été soulevés par des mamans vis à vis des cars qui s'arrêtent sur le bord de la route, puisque le devant du foyer est occupé par des voitures.

Le conseil municipal est unanime pour une interdiction de stationner devant le foyer pendant la période scolaire. Des panneaux de « stationnement interdit » seront mis sur les murs, et des zones seront matérialisées au sol pour l'arrêt des bus. Un arrêté sera pris par l'intercommunalité. Monsieur le maire est chargé de faire respecter ces règles. Pensons aux enfants et respectons-les car ils transitent par les cars tous les matins.

Fossés :

Il est demandé de curer les fossés au chemin de Lasclaux. S'il faut les curer, les ponts seront levés et le remplacement des buses est à la charge des propriétaires. Donc avant d'entreprendre les travaux, il faut que tout le monde soit d'accord. Le maire doit consulter les différentes personnes concernées.

Cimetière :

Cyprès du cimetière : Une entreprise a été contactée et le coût est de 1 500 € par cyprès abattu et non déblayé.

Le coût est trop élevé; donc d'autres devis seront demandés à d'autres entreprises. Il faut couper ceux qui sont vraiment dangereux et élaguer les autres.

Plan : C'est un travail fastidieux et donc très long et complexe.

Columbarium : A de nombreuses reprises, il a été posé la question à monsieur le maire de mettre en place un columbarium (vases funéraires). Des devis ont été demandés à deux reprises aux Ets Couture.

Travaux de pelle et de tractopelle :

Monsieur Demarchy (Saint Germé) a envoyé des offres de service à la mairie. C'est l'intercommunalité qui gère tous ces travaux. Mais il est bon de le savoir à titre individuel.

Permis de construire pour Plaimont : Monsieur le Maire nous fait part d'un permis de construire destiné à Plaimont pour l'agrandissement des bâtiments. Il nous signale qu'étant en zone inondable cela pose problème. Après discussion, le conseil, à l'unanimité, donne son avis favorable, avec toutefois une réserve : Plaimont doit se protéger des rives de l'Adour (Un courrier est adressé par Plaimont à la Préfecture pour leur signifier).

Eau :

Monsieur le Maire nous fait part de nombreuses factures d'eau impayées après deux rappels. Le conseil demande à Mme Damblat ou à David de rappeler ces personnes pour leur signifier qu'en cas de non paiement, la perception prendrait le relais.

Monsieur le maire nous signale que le budget de l'eau ne serait pas bouclé et qu'il faudrait à compter du 01 janvier 2004 augmenter le prix de l'eau à 1 €. Accord du conseil. Mais une discussion s'instaure pour savoir ce que nous allons faire. Si nous maintenons notre château d'eau, des travaux sont à envisager, cette fois avec une subvention, (il y a quelques mois, il n'y en avait pas). De nombreuses lignes sont à refaire (sans subvention). Problème très épineux. Le conseil étudiera de nouveau ce dossier de très près.

La vie du village



CARNET NOIR

Au revoir, Jeannot Mouchet.

C'est avec une profonde émotion et grande tristesse que nous avons appris que Jeannot était décédé subitement. Jeannot venait d'avoir 60 ans et allait profiter d'une retraite bien méritée. Quand on le rencontrait, il aimait beaucoup parler de ses randonnées à la montagne. Le vélo était aussi une de ses activités favorites et il s'occupait avec passion de ses magnifiques rosiers et fleurs qui égayaient sa maison. Pendant de nombreuses années, il s'était occupé de la section quilles au Foyer Rural. Son départ prématuré va perturber toute sa famille et ses amis, mais surtout Claudine qui avait bien besoin de lui au quotidien.

Que Claudine, Philippe, Gilles et toute sa famille soient assurés de notre sympathie et nous leur présentons nos bien sincères condoléances et partageons leur peine.

Nora TERRE est venue comblée de bonheur le foyer de Lionel et Christelle. Il fait la grande joie de Théo, son grand frère.

Nous adressons tous nos vœux de bonheur à Nora et nos sincères félicitations aux parents, grands parents, Christiane et Alain, et à l'arrière grand-mère, Marie.



CARNET ROSE

Informations

La mairie nous informe des nouveaux horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi : de 8h30 à 11h30

Mardi : de 14h00 à 17h00

Mercredi : de 8h30 à 11h30

Merci de bien vouloir respecter ces heures pour ne pas gêner le travail de la secrétaire.

Société de Pêche

La société de pêche nous informe de la tenue de son assemblée générale ordinaire le :

Vendredi 19 décembre 2003,

à 20h30, salle des associations.

Au cours de l'assemblée, vous seront présentés le compte rendu moral, le compte rendu financier, le projet d'activités pour l'année 2004.

Le pot de l'amitié conclura cette assemblée. Que tous les pêcheurs viennent nombreux.

Où finir l'année ? A Saint-Mont, bien sûr. Venez faire la fête en toute tranquillité ; tout est compris : boissons, repas, musique, feu d'artifice à un prix défiant toute concurrence. Réservez au 05 62 69 65 03 ou 05 62 69 64 77

L'inconnu du dernier numéro

Il s'agissait de reconnaître Sylvain CANTAU qui a eu 20 ans cette année. Personne ne l'a reconnu, pas de gagnant !

L'inconnu(e) de ce numéro

Le petit saint-montais vous propose à nouveau de reconnaître cet (te) inconnu(e) de la photo !

Vous avez une idée ? Sur une feuille de papier, écrivez votre nom, prénom et le nom et prénom de la personne reconnue.

Par exemple : Anne ONIME

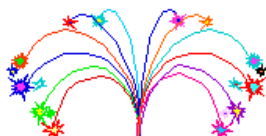
J'ai reconnu : Brigitte BARDOT

Cherchez bien . Il y a un carton de Saint-Mont à gagner. Le tirage s'effectuera le jour des vœux du maire (dimanche 4 janvier 2004).

Déposez vos bulletins dans la boîte à lettres de la mairie, avant le 31/12/2003. Bien sûr, les parents de l'inconnu(e) ne sont pas autorisés à participer au jeu.



Une star à Saint-Mont !



Nuit de la Saint-Sylvestre

Mercredi 31 décembre 2003 à 21h00,
foyer de SAINT-MONT.

- Aumônière d'asperges, foie gras et salade la saint-sylvestre
- Huîtres, crevettes et tortilla aux queues d'écrevisses
- Noie de veau, sauce aux cèpes en croûte et ses trois légumes
- Fromage et lit de verdure
- Buffet de desserts : forêt noire, glace, ...

Apéritif, vin, café, champagne, pousse-café compris.

Ambiance assurée par **Antarès Music**. Feu d'artifice à minuit.

Réservez au 05 62 69 65 03 ou 05 62 69 64 77 avant le 21 décembre 2003.

50 €non adhérent
45 €adhérent
35 €adolescent
15 €enfant

Repas de la chasse

Il aura lieu en janvier ou en février. La société vous informera de la date exacte mais sachez que le gibier sera au rendez-vous.

Karaoké

Venez passer un des meilleurs moments de l'année le **21 février 2004**.

Vous dégusterez la traditionnelle poule au pot préparée avec brio par Dominique.

Le Comité des Fêtes, organisateur de la soirée, vous contactera par prospectus pour vous indiquer les modalités de réservation. D'ores et déjà, marquez cette soirée sur votre agenda.

Le petit saint-montais est la revue du Foyer Rural de SAINT-MONT.

Directeur de la publication :
Le président du Foyer Rural,
Michel PETIT

Tél : 05 62 69 64 77

Vous pouvez collaborer en apportant vos articles, suggestions, ...

Imprimé par nos soins
Imprimerie Spéciale SAINT-MONT